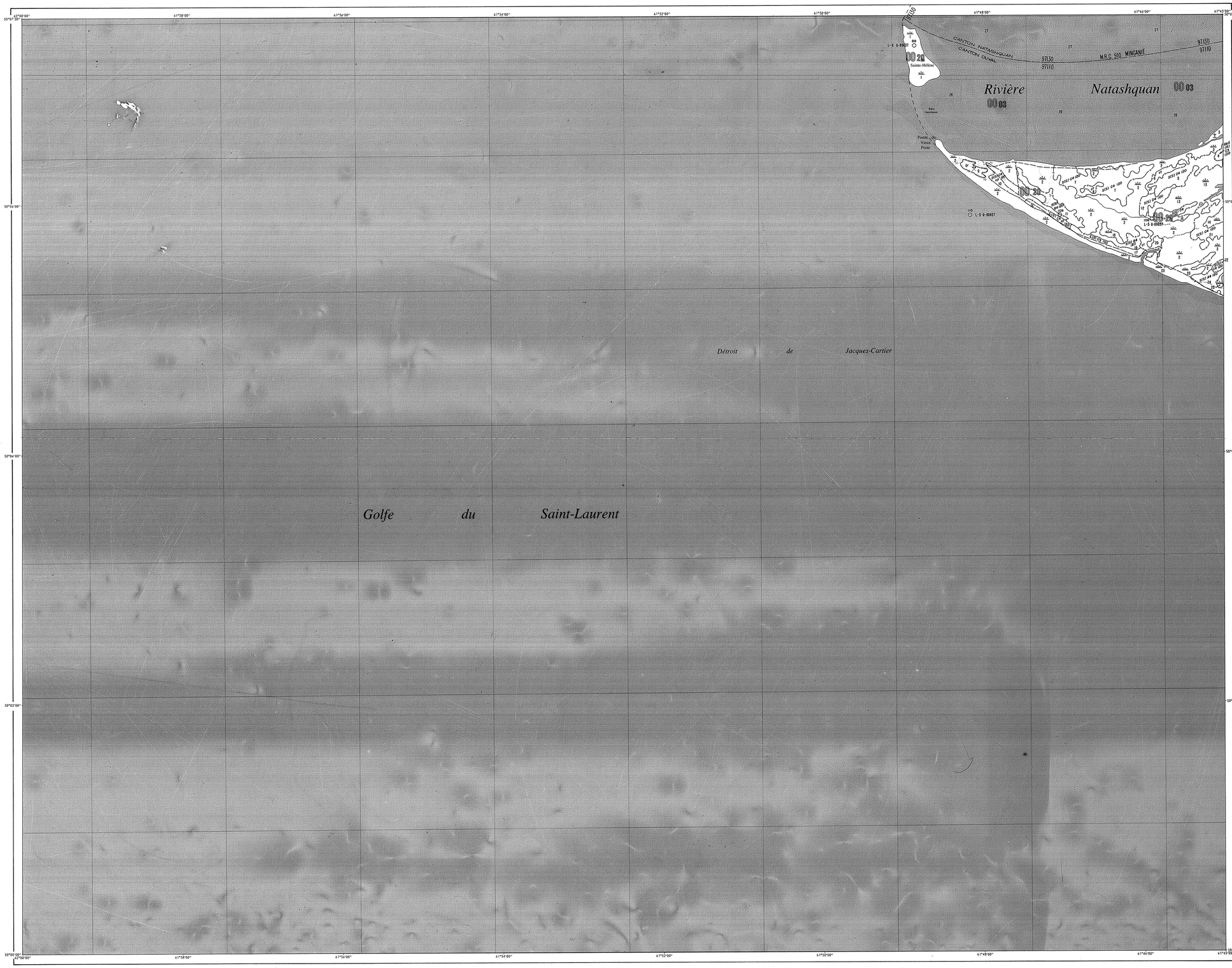


GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à mélèze (cédrière)	R (M)
— — à pruche	R (PU)
— — à sapin	R (SAP)
— — (plantation)	R p
Pessière	E
— — à épinette noire et/ou l'épin. rouge occupant plus de 75% de la pce résineuse)	E (E)
— — à thuya (cédre)	E (C)
— — à mélèze	E (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — (plantation d'épinette blanche)	E(E) p
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E(EO) p
— — (plantation d'épinette noire)	E(EN) p
— — (plantation d'épinette rouge)	E(ER) p
Sapinière	S
— — à sapin et/ou l'épin. blanche occupant plus de 75% de la partie résineuse)	S (E)
— — à thuya (cédre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à pruche	S (PU)
— — (plantation)	S p
— — (plantation de sapin baumier)	S(B) p
Pinède à pin blanc	PB
— — — avec pin rouge	PB(PR)
— — — à pin rouge (le occupant plus de 75% de la partie résineuse)	PB (PR)
— — — avec thuya (cédre)	PB (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — — avec mélèze	PB(M)
— — — avec pin gris	PB(PG)
— — — avec pruche	PB (PU)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (SE)
— — — (plantation)	PB p
Pinède à pin rouge	PR
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la partie résineuse)	PR (PR)
— — — avec thuya (cédre)	PR (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — — avec mélèze	PR(M)
— — — avec pin blanc	PR(PB)
— — — avec pruche	PR (PU)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
— — — (plantation)	PR p
Pinède à pin gris	PG
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la partie résineuse)	PG(PG)
— — — avec thuya (cédre)	PG (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — — avec mélèze	PG(M)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	PG(PB)
— — — avec pruche	PG (PU)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
— — — (plantation)	PG p
— — — Plantation de pin sylvestre	PGS p
Cédrière	C
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la partie résineuse)	C (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — à mélèze	C (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — — à pin rouge	C (PR)
— — — à pin gris	C (PG)
— — — à pruche	C (PU)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — (plantation de thuya)	C(C) p
Prucheraie	PU
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la partie résineuse)	PU (PU)
— — — à thuya (cédre)	PU (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	PU (E)
— — — à mélèze	PU(M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	PU(PB)
— — — à pin gris	PU(PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	PU (S)
— — — (plantation)	PU p
MÉLÈZIN	M
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la partie résineuse)	M (M)
— — — à thuya (cédre)	M (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — — à pin blanc et/ou rouge	M(PB)
— — — à pin rouge	M(PR)
— — — à pruche	M(PU)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	M(S)
— — — (plantation de mélèze européen)	M(E) p
— — — (plantation de mélèze japonais)	M(J) p
— — — (plantation de mélèze laricin)	M(L) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance future	Tendance récession
Feuillu d'essences/résineux avec pin gris	F(PG/F)	F(-PG/F)
— — — — — avec pin blanc	F(PB/F)	F(-PB/F)
— — — — — avec pin rouge	F(PR/F)	F(-PR/F)
— — — — — avec résineux	F(R/F)	F(-R/F)
— — — — — avec sapin	F(S/F)	F(-S/F)
Bétulaie à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	BB(E/B)	BB(-E/B)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB(E/F)	BB(-E/F)
— — — — avec pin gris	BB(PG/F)	BB(-PG/F)
— — — — avec pin blanc	BB(PB/F)	BB(-PB/F)
— — — — avec pin rouge	BB(PR/F)	BB(-PR/F)
— — — — avec résineux	B(R/F)	B(-R/F)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec résineux	B(R/F)	B(-R/F)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F(PB/F)	F(-PB/F)
— — — — avec pin rouge	F(PR/F)	F(-PR/F)
Peupleraie avec sapin	Pe(S/F)	Pe(-S/F)
— — — avec pin gris	Pe(PG/F)	Pe(-PG/F)
— — — avec pin blanc	Pe(PB/F)	Pe(-PB/F)
— — — avec pin rouge	Pe(PR/F)	Pe(-PR/F)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe(E/F)	Pe(-E/F)
— — — avec résineux	Pe(R/F)	Pe(-R/F)
Cédrière avec résineux	C(R/F)	C(-R/F)
Érablière avec résineux	M(R/F)	M(-R/F)
Mélangé de bouleaux blancs et résineux sur station humide	M(B/R)	M(Rh/R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu	F
— — d'essences tolérantes	Ft
— — d'essences tolérantes	Ft
— — (plantation)	Ft p
Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peupleraie	Pe
Érablière rouge	Er
Érablière	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er Bb
— — à bouleaux jaunes	Er Bj
— — à peupliers	Er Pe
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
Plantation d'érable à sucre	Er Sr p
— — de bouleau jaune	Bo J p
— — de peuplier	Pe J p
— — de peuplier hybride	Pe Hy p
— — de frêne d'amérique	Fr Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autres

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe totale plus épuisement Mg/ha
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Chablis partiel
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans) à —	0-40 ans	70-300 (ans)	50-70 (ans)
30 » —	0-40 »	30-50 »	30-90 »
50 » —	41-80 »	130-50 »	30-100 »
70 » —	81-120 »	90-50 »	50-90 »
90 » —	81-120 »	120-50 »	90-120 »
120 » —	121 » +	150-50 »	70-120 »

FORÊT RÉSINEUSE

Jin(jeune inéquienne): Plus de 6 tiges de haut. tolérants, majorité des tiges entre C et 90 cms. Autres peuplements, majorité des tiges entre C et 60 cms.
Vin(vieux inéquienne): Plus de 6 dominées de haut. tolérants, majorité des tiges remplies de 90 cms. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 cms.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	vierge
Forte	31 à 45 %	f
Très forte	46 à 50 %	tf
Abrupte	51 % et plus	a

Superficie entourée de pentes > 51 %

N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	2 m	7 m	12 m	17 m	22 m	
	1	2	3	4	5	6
A 60%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 40%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 25%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 10%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : FOR. INTERNATIONAL LTÉE. SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S(E) C3 Sp 52 m 69 — 69 classe de densité, classe d'âge, espèce de tige dominante, classe de hauteur, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, classe de dominance, type de couvert, groupement d'essences

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative, Unité de gestion, Unité d'aménagement : 9 25-1
Unité de sondage : 8
Mode de tenure ou de gestion, Bloc d'aménagement, Concessionnaire ou autres : 000 100 20*
Bassin hydrographique, Bassin primaire, Bassin secondaire : 3580
Unité de gestion privée :
Municipalité, Division de recensement, Municipalité, Cadastre : 97130*
Parcelle :
Région écologique : 14a
Municipalité régionale de comté : MRC 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1989
Carte forestière { Année de publication : 1990
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/1/90
Déclinaison magnétique 25° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-L-8 S.E. / N.E.	12-K-5 S.O. / N.O.	12-K-6 S.E. / S.O. / N.E. / N.O.
12-L-1 S.E. / N.E.	12-K-4 S.O. / N.O.	12-K-3 S.E. / S.O. / N.E. / N.O.
12-E-16	12-F-13	12-F-14

12 K/4 S. O.